

Procès-verbal
de la réunion du conseil d'établissement
du 27 septembre 2023, à 19 h à l'école de la Falaise

Sont présent :

Lysanne Bourguignon
Michaël Beudet
Marie-Pier Gauron
Fanny St-Onge
Laurie St-Onge
Clara Daigle

Catherine Vézina
Véronique Dubois
Jessica Bédard
Josianne Laroche
Marie-Pier Lepage
Marie-Christine Bergeron-Laroche

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h.

1.2 Présence et vérification du quorum

2. Secrétariat

2.1 Secrétariat

Madame Marie-Christine Bergeron-Laroche accepte le rôle de secrétaire lors de cette rencontre.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Michaël Beudet fait la lecture de l'ordre du jour. Madame Véronique Dubois propose que celui-ci soit adopté. Cette proposition est appuyée par Madame Marie-Pier Lepage et adoptée à l'unanimité.

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2023

Madame Lysanne Bourguignon fait la lecture du procès-verbal du 8 juin 2023. Monsieur Michaël Beudet propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par Madame Clara Daigle et adoptée à l'unanimité.

2.4 Suivis au procès-verbal

Il n'y a pas de suivi à faire.

2.5 Retour sur l'assemblée générale de parents tenue le 5 septembre 2023

Les tirages n'ont pas été faits lors de l'assemblée. Madame Lysanne Bourguignon a procédé au tirage avec Madame Émilie Joncas la secrétaire des

écoles. Christine Leclerc et Jessica Leclerc ont gagné. Une facture scolaire leur sera payée.

2.6 Révision du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 septembre 2023

Madame Bourguignon fait la lecture du procès-verbal. Madame Marie-Pier Gauron propose l'adoption de celui-ci. Cette proposition est appuyée par Madame Marie-Pier Lepage et adoptée à l'unanimité.

2.7 Déclaration d'intérêts

Tous les membres du conseil d'établissement ont rempli le formulaire.

3. Questions du public

Aucune question

4. Consultations/décisions

4.1 Procédure d'élection pour combler le poste au CE

4.1.1 Secrétaire

Madame Marie-Christine Bergeron-Laroche accepte le rôle pendant les rencontres, les procès-verbaux seront rédigés par Émilie Joncas.

4.2 Approbation des règles de régie interne 2023-2024

Madame Lysanne Bourguignon mentionne les principales règles de régie interne.

4.3 Proposition et adoption du calendrier des rencontres pour l'année scolaire 2023-2024

À la suite de la présentation du calendrier des rencontres, il est proposé par Madame Laurie St-Onge d'adopter celui-ci. Cette proposition est appuyée par Madame Clara Daigle et adoptée à l'unanimité.

4.4 Approbation des frais chargés aux parents

Les frais chargés aux parents sont présentés pour chacune des classes.

4.5 Budget « Aide aux parents »

Madame Bourguignon informe le conseil qu'une somme de 4544\$ est disponible. Mme Lysanne Bourguignon se questionne sur la meilleure façon de mobiliser les parents. Mme Clara Daigle propose un atelier IPC (1h par Zoom) pour un peu plus de 800\$ (maximum de 100 parents). Mme Véronique Dubois

demande que l'on vérifie si cela est possible de faire appel à la Clinique d'Orthophonie Lotbinière pour faire des ateliers d'orthophonie parents/enfants.

4.6 Entente avec la Municipalité de St-Édouard et de Lotbinière

À la suite de la présentation de l'entente, une plage horaire a été ajoutée le mercredi pour la bibliothèque à l'école de la Berge. Madame Clara Daigle propose d'adopter cette entente. Cette proposition est appuyée par Madame Fanny St-Onge et adoptée à l'unanimité.

4.7 Approbation du service des dineurs

Mme Lysanne Bourguignon présente les tarifs pour l'année 2023-2024. Le service de dineur a un budget autofinancé. Un montant de 2,50 \$ /élève sera chargé aux parents pour le service du midi régulier et 4,00\$ pour le service occasionnel. Il est proposé par Madame Marie-Pier Lepage d'adopter ces tarifs. Cette proposition est appuyée par Madame Laurie St-Onge et adoptée à l'unanimité.

4.8 Proposition de mesure pour la facturation

Il est proposé de garder la même proposition que l'année dernière, soit 2 versements pour le paiement de la surveillance du diner sur la facture scolaire. De plus, des ententes de paiement peuvent être prises et nous offrirons un délai de paiement plus grand. Mme Clara Daigle appuie ces mesures et Madame Marie-Pier Gauron approuve.

4.9 Approbation des activités éducatives

Madame Lysanne Bourguignon présente les activités pour tous les groupes (tableaux). Mme Josianne Laroche propose que ces activités soient adoptées. Cette proposition est appuyée par Monsieur Michaël Beaudet et adoptée à l'unanimité.

5. Informations

5.1 Formation aux nouveaux membres

La formation a été faite par tous les anciens membres. Mme Lysanne Bourguignon fera le suivi auprès de Johannie Beaurivage.

5.2 Projet éducatif (PEVR)

Le projet éducatif sera présenté au conseil d'établissement du mois de décembre.

5.3 Services complémentaires 2023-2024

Cette année, il y a un 100% en orthopédagogie à l'école du Chêne. Le contrat en orthopédagogie aux écoles de la Berge et de la Falaise (70%) est toujours disponible. Nous comblons actuellement ce vide de service par de l'aide pédagogique. Nous avons aussi un 40% en psychoéducation et les services réseau suivants: orthophonie et ergothérapie. Le poste de psychologue demeure vacant en date d'aujourd'hui.

5.4 Loi 40

Le conseil d'établissement analyse les besoins de l'élève et la situation de l'école, les enjeux en lien avec le projet éducatif, consulte les élèves, établit le budget annuel de l'école, etc.

5.5 Autres informations

Lors de l'arrivée des élèves à l'école du Chêne, les autobus restent près de la rue et les parents arrivent en même temps. La sécurité est à revoir. Une demande a été faite auprès de la mairesse pour installer des dos d'âne.

Les parents demandent si les collations pourraient être élargies (collation maison : muffins/galettes).

6. Rapports

6.1 Rapport du président

Félicitations pour la belle rentrée scolaire. Monsieur Michaël Beudet souhaite la bienvenue aux nouveaux parents au sein du conseil d'établissement. Il mentionne que la réussite scolaire est notre priorité et aimerait que le projet de cour extérieure reprenne.

6.2 Rapport de la direction

Mme Bourguignon remercie les membres pour leur accueil. Sa priorité demeure de combler les postes vacants le plus rapidement possible. Elle félicite les équipes pour les activités de la rentrée et remercie les OPP pour leur présence en début d'année. Une demande a été faite au Club optimiste pour recevoir du financement pour des activités.

6.3 Rapport des enseignants

6.3.1 Berge

Belle rentrée! L'équipe a accueilli Jessica, stagiaire en maternelle. L'activité des bulles géantes a été très appréciée. Il y aura des thématiques pour l'automne. Un dîner sur le bord du fleuve est prévu le 6 octobre prochain. Mme Lory

Lefevre apportera à quelques reprises dans l'année son chien Rocky pour un projet particulier.

6.3.2 Chêne

Fête de la rentrée réussie! Merci à l'OPP pour le maquillage et le jeu gonflable. L'arbre enchanté est bientôt plein, les élèves iront au parc et mangeront une collation spéciale. Le tournoi de hockey a débuté pendant les récréations.

6.3.3 Falaise

Beau début d'année! L'équipe remercie l'OPP pour le diner de la rentrée. Les élèves ont eu la chance d'assister à un spectacle de magie. En septembre, les élèves iront en randonnée pédestre et diner au parc. Des journées thématiques sont à venir. En ce qui concerne la photo scolaire, le temps était plutôt limité pour l'école de la Falaise, le nombre d'élèves a augmenté, il faudrait peut-être revoir l'horaire l'année prochaine.

6.4 Rapport de l'OPP

6.4.1 Berge et Falaise

Ils ont fait une épluchette de maïs et ont distribué des petits gâteaux. Il serait important de réserver une date pour la photo scolaire de l'an prochain.

6.4.2 Chêne

L'OPP a organisé un diner pizza, a fait venir des jeux gonflables et une maquilleuse lors de la rentrée. L'activité de slush est déjà réservée pour la fin d'année. Un soutien a été offert lors de la photo scolaire. Des certificats et des jeux de société seront à nouveau distribués cette année. Le Club Optimiste offrira aux élèves des sacs de bonbons pour l'Halloween.

6.4 Rapport de la représentante au comité de parents

7. Autres points

7.1 Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 15 novembre 2023 à 19h00 à l'école du Chêne.

8. Levée de l'assemblée



Lysanne Bourguignon
Directrice



Michaël Beaudet
Président du CÉ



Marie-Christine B.Laroche
Secrétaire